



## ZOOM

**URBANISME**  
les projets  
à venir

09

**2<sup>ème</sup> distribution**  
de masques  
aux collégiens



11

**Covid-19**  
Journée de dépistage



05



**La ludothèque**  
en drive

17





☎ 01.45.12.80.00

Directeur de la publication  
Bruno MARCILLAUD  
Responsable de l'Information  
Dalila CHAIBELAINE  
Rédactrice en Chef  
Sabine MOREUX  
Coordination  
Jessica TOPER  
Conception graphique  
Élisabeth SANCEY  
Impression  
Desbouis Grésili  
Crédits photos :  
faiseurdimages  
SMRC



**Pour suivre l'actualité de la Ville :**  
abonnez-vous à la Page Facebook et à  
la chaîne Youtube " Ville de Rungis ".

# 03 ZOOM

## URBANISME les projets à venir

### SANTÉ / ÉCONOMIE

- 05 Journée de dépistage de la Covid-19
- 05 Nouvelle distribution de masques
- 05 Plus de chats en errance !

### ÉDUCATION/JEUNESSE

- 06 Je signe avec bébé à la Maison de la petite enfance
- 07 Rungis, ville amie des enfants !
- 07 Et si vous empruntiez des jeux à la ludothèque ?

### JEUNESSE / SPORT

- 08 Jeunes, vers qui vous tourner ? Le PIJ vous informe
- 08 Inscriptions pour les vacances scolaires d'hiver
- 09 Des nouvelles du CISL
- 09 Le sport à l'école

### TRAVAUX / ENVIRONNEMENT

- 10 Climatisation des bâtiments municipaux
- 10 Sécurisation des passages piétons
- 10 Réseau de chaleur : les travaux continuent
- 11 Grande campagne d'élagage et de plantation d'arbres
- 11 Sécurisation des arbres de la promenade du ru
- 12 Attention nids de frelons !

### VIE SOCIALE ET COMMUNALE

- 13 Jean-Claude Morgant nous a quittés
- 14 Un 11 novembre 2020 bien singulier
- 15 Rungis commémore le 5 décembre !
- 15 Avancées du CESEL
- 16 Résultats du concours de dessins au Père Noël
- 16 Tribunes de l'opposition
- 17 Aide aux commerçants de la Ville
- 17 Connaissez-vous la Maison de la Justice et du Droit ?

### CULTURE

- 18 Les Parasols
- 19 Le Théâtre de Rungis
- 20 La médiathèque la Méridienne
- 21 Le Conservatoire





# VU-FAIT-DIT

## ◆ Adieu Jean-Claude



Avant de commencer cet éditorial, qui comme chaque mois désormais, tente de vous dresser les points forts de nos actions, je veux rendre un hommage solennel à une belle personnalité qui nous a quittés au début de novembre ; Jean-Claude Morgant, mon ami. Nous avons débuté ensemble notre engagement au service de la Ville de Rungis, lors du premier mandat de Raymond Charresson ; lui à la jeunesse, moi à la communication et à l'environnement. Et je dois bien l'avouer ; c'est lui, qui un soir d'automne de 2018, m'a suggéré de monter une liste en vue des prochaines élections municipales. Vous découvrirez dans les pages de ce journal son panégyrique. Je tiens à saluer ici son enthousiasme pour sa délégation qu'il a servie durant trois mandats. Jean-Claude ressemble à tous ces hommes, ces femmes, qui s'engagent un jour dans une équipe municipale, simplement avec la volonté d'œuvrer pour le Bien commun, sans désir de pouvoir, de conquête ou de reconnaissance. Un homme discret, intègre, conscient de la tâche à accomplir.

On fustige souvent les hommes politiques n'est-ce pas ? Il me semble important de dire qu'il en existe aussi de la trempe de Jean-Claude Morgant.

## ◆ Confinement – Déconfinement – Covid-19

**Françoise Payen** (adjointe à l'éducation et la petite enfance) et **Mohand-Ould-Slimane** (adjoint à la jeunesse et au sport) en lien avec leurs services restent très vigilants pour assurer l'accueil des jeunes, des enseignants, et de tous les personnels dans les meilleures conditions.

Grâce à la détermination et l'esprit de persuasion de **Fetta Bouhedjar**, (Conseillère déléguée en charge des personnes en situation de handicap, de la santé, de l'intergénérationnel et de la condition des femmes) nous avons pu organiser le 18 novembre la venue d'une « brigade » de 17 personnes (médecins, infirmières et administratifs) de l'ARS et de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour procéder, durant une journée complète, à des tests antigéniques. Le but : casser les chaînes de transmission du virus et contribuer à freiner

l'épidémie Covid-19. Et pour aller dans ce sens, nous avons décidé de faire procéder à une distribution en boîtes aux lettres, de deux nouveaux masques par foyer. Un geste solidaire de la Ville envers les Rungisais pour compléter le stock familial. Vous devriez les découvrir en même temps que ce journal.



**Patricia Korchef-Lambert** (conseillère départementale et première adjointe) et **Françoise Payen** ont distribué aux collégiens des douze classes des Closeaux, deux nouveaux masques réglables, lavables, avec filtres. Cette distribution au nom du Département vient compléter celle faite en septembre. Dans chacune des classes, les élues ont félicité les jeunes pour leur sérieux et les ont encouragés à continuer à bien respecter les gestes barrières. Comme beaucoup, j'attends avec impatience les futurs allègements qui permettront aux sportifs, ainsi qu'au monde de la culture de pouvoir progressivement reprendre leurs activités. Les mesures annoncées par le Premier ministre le 10 décembre les obligent à la patience. Je sais combien il est difficile pour les artistes, les sportifs de devoir attendre, privés de ce qui fait leur raison d'être : transmettre et vivre des émotions. Je sais aussi, que nos commerçants, bars, restaurants et hôtels de la ville ont souffert et souffrent encore économiquement de ces mois d'inactivité professionnelle.





**Patrick Attard** (conseiller délégué en charge des commerces de proximité) mais aussi **Dalida Chaibelaine** (adjoindue à la communication) et **Antoine Bruno** (adjoindue aux finances) ont conjugué leurs actions afin de mettre en place, des aides et un soutien pour chacun d'eux (à lire p17).

Par ailleurs, devant l'incertitude qui demeure quant à l'évolution de la pandémie, nous avons décidé avec les élus de ne pas organiser cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Avec **Antoine Morelli** (en charge des affaires sociales) nous avons choisi d'ajourner le banquet des seniors du mois de janvier, afin de les protéger. Nous attendons une période plus clémente pour pouvoir le reprogrammer. Une même énergie s'est emparée des élus et des agents, durant le confinement, puis le déconfinement progressif. Toutes les équipes continuent à faire preuve d'inventivité pour permettre le maintien du service public. Je tiens à remercier chacun pour son pragmatisme et son professionnalisme, quel que soit le service auquel il appartient.

**Cependant je vous engage à rester prudents. Continuez à vous protéger, à protéger les autres en respectant au mieux les gestes barrières et notamment les règles mises en place depuis le 15 décembre dernier : le couvre-feu de 20 heures à 6 heures. Mesure maintenue le 31 décembre afin d'éviter les rassemblements.**

### ◆ Noël du CCAS



Covid-19 oblige, nous avons été obligés avec **Antoine Morelli** et les équipes du CCAS et du CA, d'organiser un Noël du CCAS un peu différent ; sans spectacle ni goûter. Mais le père Noël attendait les enfants pour sa distribution de cadeaux et de friandises.

### ◆ Environnement et démocratie participative

**Alain Duquesne** (travaux et environnement) et **Eladio Criado** (démocratie participative et membre de l'Arden) ont organisé une réunion sur la promenade du ru avec des membres de l'association ARDEN (*Association rungissoise de défense de l'environnement et de la nature*). Un beau moment de démocratie

participative, face au patrimoine arboré de notre ville et notamment des alentours du ru. Des décisions étaient à prendre. Elles le furent grâce à une écoute mutuelle (cf. l'article en p11).

Quant à la démocratie participative, élément clef de notre programme municipal, la dernière commission, sous l'impulsion d'**Eladio Criado** a retravaillé le règlement intérieur du CESEL, pour être plus conforme aux réalités et questions que soulevaient les candidatures des volontaires. Des demandes émanant de la population ont par ailleurs incité **Fetta Bouhedjar** à demander la création d'un huitième collège pour les « aidants et les personnes dépendantes ou en situation de handicap ». Le tirage au sort pour désigner les membres du CESEL parmi tous les volontaires aura lieu le 15 janvier.

### ◆ Bientôt Noël et les fêtes de fin d'année

Afin de faire barrage à la morosité de ces derniers mois, **Véronique Bastide** (en charge de la culture) et **Patricia Korchef-Lambert** ont pris en charge l'organisation des illuminations de la ville pour la période des fêtes. Elles ont décidé de parer Rungis de rouge et de blanc, de magnifier les entrées de ville, afin que Rungis éclate de lumière, symbole de la joie, durant le mois de décembre. Ainsi, arbres lumineux, sapins luminescents ou décorés sur les places et devant les écoles, guirlandes éclairées dans les rues, charmantes mises en scène avec de sympathiques personnages donnent à Rungis une allure de fête, depuis le 29 novembre, date du premier dimanche de l'Avent.



Avec mon équipe, je souhaite du fond du cœur adresser à chaque Rungissois des vœux d'Espérance pour ce Noël et pour la nouvelle année. Nous avons vécu des événements invraisemblables en 2020 ; ce virus a fait bouger bon nombre de nos certitudes. Mais nous avons aussi entrevu de nouveaux modes d'actions, des solidarités, des innovations qui peuvent devenir promesses pour notre avenir. Alors continuons ensemble à bâtir le monde de demain, qui vient. **Je vous souhaite à tous un très joyeux Noël et une merveilleuse année 2021.**

 **Bruno MARCILLAUD**  
Maire de Rungis



La Plaine de Montjean, un dimanche matin de la fin novembre...

## Urbanisme, les projets à venir

Dans la nouvelle municipalité, Bruno Marcillaud a donné délégation à huit maires adjoints et quatre conseillers délégués, mais a tenu à s'investir personnellement au sein de la délégation de l'urbanisme. Le journal de Rungis l'a rencontré pour en savoir plus.



Bruno MARCILLAUD

**LE JOURNAL DE RUNGIS :** Durant la campagne électorale, vous avez décliné votre « ambition pour Rungis ». Désormais, vous êtes maire et vous avez choisi comme délégation, l'urbanisme. Alors quelle est votre ambition en matière d'urbanisme ?

**Bruno Marcillaud :** Avoir de l'ambition pour Rungis signifie avoir une attention particulière au cadre de vie des Rungisais et une vision sur le long terme. Tel est notre credo en matière d'urbanisme. Nous voulons faire de Rungis, la ville pilote du Territoire ; qu'elle devienne la première ville durable du Val-de-Marne. Il me semble que nous avons montré dès notre élection que telle était bien notre manière de concevoir les choses.

**LE JOURNAL DE RUNGIS :** Vous voulez parler de la Plaine de Montjean et du fait que vous ayez obtenu l'annulation de la seconde tranche d'urbanisation ?

**Bruno Marcillaud :** Bien sûr, mais pas seulement ! Défendre le cadre de vie à Rungis implique une transversalité de nos actions en nous appuyant sur les trois piliers qui fondent le développement durable : l'économie responsable, l'équité sociale et la qualité environnementale. C'est un tout. Notre volonté de garder la Plaine de Montjean définitivement verte s'inscrit dans cette dynamique. Nous avons obtenu l'annulation de la seconde tranche d'urbanisation, c'est un fait !

**LE JOURNAL DE RUNGIS :** Et quels sont les projets à court et moyen termes justement ?

**Bruno Marcillaud :** Concernant la Plaine de Montjean, un planning a été défini pour

nous permettre d'ici à 2022, d'accueillir l'installation d'agriculteurs et de maraîchers. De manière concomitante, des travaux seront faits pour optimiser les ressources en eau, notamment en récupérant et en stockant les eaux de pluie de l'agroquartier et du centre horticole de la Ville de Paris. Elles pourront ainsi être utilisées par les agriculteurs. Et vous avez déjà dû apercevoir la plantation des haies (encore à l'état « embryonnaire ») en aval de la ferme de permaculture : elles s'inscrivent dans notre volonté de prendre en compte les enjeux paysagers et la biodiversité en dessinant une trame bocagère en synergie avec les producteurs. Nous avons également plusieurs contacts avec le MIN (entre autres) pour mettre en place le fameux label « Produit à Rungis/Vendu à Rungis », et avec l'EPA-ORSA pour l'implantation d'un bois frais. Mais en matière d'urbanisme et de développement durable, il n'y a pas que la Plaine de Montjean.

**LE JOURNAL DE RUNGIS :** Vouloir du vert c'est bien, mais ne faut-il pas aussi songer aux logements ? Ils sont nombreux les jeunes couples et les familles à vouloir vivre à Rungis !

**Bruno Marcillaud :** Mon prédécesseur a signé un permis de construire pour 250 logements sur la Plaine. Mais de vous à moi, je m'interroge ; quels seront les jeunes susceptibles d'y acheter les logements en accession, compte tenu de leur prix ?

**LE JOURNAL DE RUNGIS :** Où en êtes-vous à ce jour, avec les autres projets dont vous avez parlé durant la campagne ?

**Bruno Marcillaud :** Effectivement, ICADE

ZOOM



avait bien un projet de constructions de 156 logements en bordure de son parc, face à la résidence de la Grosse Pierre en plus des 180 déjà actés. J'ai rencontré à plusieurs reprises les dirigeants du Parc et leur ai signifié notre totale opposition à ce projet.

### LE JOURNAL DE RUNGIS : Pourquoi ?

**Bruno Marcillaud** : 7 membres sur les 9, qui composent la Commission urbanisme (les 6 de la majorité + Jérôme Hajjar conseiller d'opposition) ont voté contre ce projet. Seules deux élues d'opposition (Béatrice Willem et Anne-Sophie Mongin) ont voté pour.

Ce programme de constructions est mal ficelé ; il est prévu dans un quartier déjà saturé, avec de gros problèmes de circulation et de stationnement.

### LE JOURNAL DE RUNGIS : Alors quels sont vos autres projets ?

**Bruno Marcillaud** : Pour faire suite aux discussions avec l'État concernant l'abandon de la seconde tranche d'urbanisation sur la Plaine, la commune a accepté une mission d'études sur le secteur des Malouines. Par ailleurs, nous avons présenté au Conseil municipal du 16 décembre notre volonté d'acquisition de la propriété sise au 8 rue Sainte-Geneviève, juste en face de l'hôtel de ville. Il s'agit d'un ancien corps de ferme rattaché au domaine du château (l'ancien rendez-vous de chasse de Richelieu) composé de la Mairie d'honneur et de son parc mais aussi de l'hôtel de ville actuel, la salle de la Grange et la Bergerie. Cette acquisition réunifiera l'ensemble du domaine du château qui est en quelque sorte le cœur historique de notre ville.

### LE JOURNAL DE RUNGIS : Et que ferez-vous de cette acquisition ?

**Bruno Marcillaud** : Les projets ne manquent pas et sont tous encore en discussion. Rien n'est arrêté. Mais pourquoi pas une maison de la citoyenneté, de l'emploi et de la jeunesse, ou alors une maison des artistes... Ce qui est certain, nous voulons garder « l'esprit de Rungis », en chacun de nos projets, et nous en avons beaucoup !



Les haies qui ne demandent qu'à grandir en vue de dessiner sur la Plaine une trame bocagère pour préserver la biodiversité.



Emplacement du projet Icade que la Ville refuse.



Devanture du 8 rue Sainte-Geneviève dont le projet d'achat a été acté lors du Conseil municipal du 16 décembre.

## Nouvelle distribution de masques : un geste solidaire envers les Rungissois

Personne ne sort désormais sans son masque anti-virus (à renouveler toutes les 4h ou dès qu'il est mouillé) pour assurer sa propre protection et celle de ses proches. Nous en possédons tous plusieurs. Cependant, la Ville de Rungis a décidé via la Commission santé réunie le 24 novembre, l'organisation d'une deuxième distribution. Le week-end des 18 et 19 décembre, chaque foyer rungissois recevra dans sa boîte aux lettres, en même temps que la distribution de ce journal, deux masques textiles, UNS1 100% coton bio lavable et fabriqués en France.

Un geste solidaire de la Ville envers les Rungissois pour compléter le stock familial.

## Journée de dépistage de la Covid-19

Durant plusieurs semaines, **Fetta Bouhedjar**, (conseillère déléguée en charge des personnes en situation de handicap, de la santé, de l'intergénérationnel et de la condition des femmes) a tenté de faire venir à Rungis, un centre mobile de dépistage et de diagnostic Covid par tests PCR, organisé par l'ARS-IDF, afin de permettre aux Rungissois de se faire tester rapidement.

Malheureusement à chaque demande, la réponse était la même : pas assez d'habitants sur le territoire communal. Mais à force de persuasion et de négociations, l'élue à la santé obtient la venue d'une « brigade » de 17 personnes (médecins, infirmières et administratifs) de l'ARS et de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour procéder, durant une journée complète, à des tests antigéniques.

Le but : casser les chaînes de transmission du virus et contribuer à freiner l'épidémie Covid-19. L'annonce de cette venue est évidemment une très bonne nouvelle. Cependant, elle arrive 48 heures seulement avant la date imposée par l'ARS : le vendredi 18 novembre !

Devant l'urgence, élus et agents municipaux travaillent tous azimuts pour préparer la logistique de cette journée et surtout informer le plus rapidement possible le plus grand nombre de Rungissois. En moins de deux jours, une large communication par les réseaux sociaux, annonces sur les panneaux électroniques et sur le site internet de la Ville est organisée. Ainsi le jour J, chaque personne passe par le stand d'accueil et se voit remettre un masque neuf après un lavage des mains au gel hydro-alcoolique. Une notice d'information sur l'usage des données enregistrées par les autorités suite aux tests antigéniques est aussi distribuée.

**Bilan :** 270 personnes sont testées sur place par la brigade disposée en quatre postes de dépistage. Les personnes « cas contacts » ou les patients symptomatiques, étaient dirigés quant à eux vers un test PCR. Les personnes concernées par ce mode de dépistage ont eu leur résultat 24h plus tard.



## Plus de chats en errance !

Connaissez-vous l'association pour la sauvegarde des chats libres et abandonnés de Fresnes (ASCLAF) ? Elle officie (aussi) sur Rungis et sa mission consiste à récupérer les chats, vérifier s'ils sont tatoués (et les tatouer au besoin), les stériliser, les soigner et les sociabiliser. Elle est active en plusieurs villes du Val-de-Marne et possède un refuge au 7 rue Julien Chailloux à Fresnes. Nous présentons cette association dans le journal de Rungis, car elle permet de limiter l'errance des chats dans la ville et leur reproduction intempestive. Dominique Hélin, la nouvelle présidente est intarissable. Elle explique avec passion, le travail de l'association. Ainsi, savez-vous faire la différence entre un chat errant et un chat libre ? Le premier n'appartient à personne. Il n'est donc ni tatoué ni stérilisé. En cas de capture par la Police municipale ou les services de la voirie, il risque l'euthanasie. Le second (le chat libre) est tatoué, donc stérilisé. Si la fourrière le trouve, elle peut appeler le propriétaire. Et parmi ces deux catégories, on trouve des « chats sauvages » (rebelles à l'adoption) et des « chats sociables » qu'il faut progressivement apprivoiser avant de leur trouver une famille d'accueil. L'association s'occupe de tous. Elle vit et s'organise, grâce à ses 90 bénévoles qui se relaient en diverses équipes portant le nom de sa mission.

« On a du monde tous les jours, ici au refuge, ou sur les lieux de nourrissages ! » assure Dominique Hélin en ajoutant aussitôt « mais je voudrais faire deux appels, via cet interview. Le premier en vue de limiter la misère animale et l'errance des chatons par la prise de conscience que la stérilisation des chats est nécessaire. Savez-vous qu'un couple de chats en 4 ans peut générer la naissance par leur multiple descendance de 24 000 chats ? Cela fait réfléchir ! Il faut donc agir. Et le second ; tous ceux qui aimeraient nous aider peuvent trouver sur notre site la manière de le faire ».



Vous aussi, vous êtes sensible à la « cause des chats » ?

📄 le site internet de l'association  
<https://www.refuge-asclaf.fr/>

📄 sa page Facebook  
<https://www.facebook.com/asclaf/>

✉ en direct avec Dominique Hélin  
[domi94-refuge94260@orange.fr](mailto:domi94-refuge94260@orange.fr)



# Je signe avec bébé à la Maison de la petite enfance

Voici un joli mode d'expression qui émerveille les jeunes parents qui l'utilisent ou les grands-parents qui ont choisi de s'y mettre : le langage des signes avec son bébé. C'est tout à fait fascinant ; car cette méthode permet d'accueillir les émotions des enfants de quelques mois seulement. Cette communication gestuelle associée à la parole en direction de l'enfant a été mise en place à la Maison de la petite enfance dès octobre 2019.

## De quoi s'agit-il ?

Pour « *signer avec bébé* », on n'emploie pas les mêmes signes que la « langue française des signes », usitée par les sourds, qui est (redisons-le) une vraie langue, avec une syntaxe, une grammaire, et du vocabulaire. Lorsque les malentendants y ont recours, ils signent tous les mots de la phrase parlée.

Avec bébé, c'est différent ; on signe un seul mot dans la phrase, celui qui va nous sembler le plus important.

**Exemple :** pour dire qu'il est l'heure d'aller au lit : on utilise uniquement le signe « dormir », relié à la phrase que l'on prononce normalement.

Geneviève Chemin, la coordinatrice de la Maison de la petite enfance aime à rappeler que ses équipes travaillent en lien avec les parents. « *À la crèche, nous nous mettons à hauteur de l'enfant et après avoir capté son regard, le geste toujours associé à la parole est fait lentement en accentuant toutes les mimiques. Les signes sont choisis par l'équipe avec l'aval de la direction en fonction de ce que l'enfant a besoin d'exprimer, puis présentés aux parents en début de semaine sous forme d'affiches.* »

## Comment est née cette méthode ?

Des chercheurs américains se sont rendu compte que des enfants nés de parents sourds avaient une manière de communiquer plus précoce ; ils possédaient déjà une gestuelle pour s'exprimer, avec des signes précis, et pouvaient donc se faire comprendre, alors que les enfants de parents-entendants devaient attendre 12 à 24 mois et l'usage de la parole avant de pouvoir communiquer vraiment et... être compris de leurs parents.

## Quels sont les bienfaits de cette méthode ?

Il s'agit d'une communication gestuelle associée à la parole. Elle oblige le parent, mais aussi les professionnelles de la petite enfance de la crèche à mieux regarder l'enfant, à se mettre à son niveau pour être bien vu ; il comprend ce que les adultes lui disent. Et l'enfant qui signe se fait lui-même comprendre plus vite ; il y a moins de frustrations donc moins de pleurs et de cris.

## À quel âge peut-on commencer à utiliser cette méthode ?

Dès la naissance, les parents peuvent signer avec bébé. Certains n'hésitent pas à se former durant la grossesse. Cependant, il faudra être patient et attendre ses huit ou dix mois pour qu'il puisse exprimer physiquement à son tour, les gestes précis liés aux émotions, en général lorsque la motricité fine est suffisamment développée afin que l'enfant puisse utiliser ses mains. Au début, les parents devront être attentifs. Il en sera de la langue des signes comme de la parole ; le bébé babillera... mais cette fois avec ses petites mains.

## Quels conseils donnés aux parents qui découvrent cette méthode ?

Commencer par deux ou trois signes du quotidien au départ, pas plus ! D'une part pour ne pas noyer l'enfant sous une avalanche de stimuli trop nombreux et d'autre part pour ne pas se décourager en tant que parent ! Cibler les signes qui correspondent aux besoins liés à l'âge du tout petit : changer la couche, manger (biberon ou tétée), dormir puis ceux liés aux émotions (colère, tristesse...) et en rajouter progressivement. Et puis surtout, ne pas hésiter à se laisser conseiller par les professionnelles de la petite enfance au sein même des crèches et du multi-accueil.

## Ne dit-on pas que les enfants qui utilisent la langue des signes ont des retards de langage ?

Voilà une idée fausse, parfois répandue, or, c'est tout le contraire ! Le parent qui signe avec son tout-petit s'exprime normalement. Autrement dit, il fait de vraies phrases, en étant présent, attentif et bienveillant. Son enfant parlera en général plus tôt et aura davantage de plaisir à découvrir des mots nouveaux, qui prendront le pas sur les signes progressivement abandonnés au profit d'un langage de plus en plus élaboré.

**Pour aller plus loin :** vous pourrez vous rendre à la Méridienne. Voici en effet les livres que la médiathèque possède et que les usagers peuvent emprunter.

À réserver sur portail de la médiathèque

<https://mediatheque.rungis.fr>



Renseignements Maison de la Petite Enfance ☎ 01.79.61.61.72

## Rungis, ville amie des enfants!

Chaque année, Rungis, ville amie des enfants, célèbre la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre ; un temps important pour les équipes d'animation du Service éducation. Dans chaque accueil de loisirs, les événements organisés ont permis une sensibilisation à la question du respect des droits de tous les enfants. Ce fut également l'occasion de mieux faire connaître le contenu de la Convention.



Aidés par les différents kits développés par l'UNICEF, les animateurs de chaque centre ont mis en place différentes actions.

- ◆ L'ACM Médecis a proposé aux enfants, une semaine spéciale « Droits de l'enfant ». L'équipe d'animation s'est penchée sur quatre droits fondamentaux : le droit à l'information, à la santé, à l'identité, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.
- ◆ L'ACM les Sources a préparé un grand jeu « Partons à la découverte de nos droits » ; deux personnages Teki et Moinous ont fait voyager les enfants à travers différents continents afin de retrouver les membres de leur famille. Durant ce périple, tous ont traversé diverses épreuves en lien avec les droits de l'enfant.
- ◆ L'ACM la Grange a réalisé un court métrage, les enfants devenant acteurs. Les stars en herbe ont non seulement interprété leur rôle à la perfection, mais ont également choisi les accessoires, écrit les dialogues et fabriqué les décors ! Une fois dans la boîte et après avoir monté le film, une séance cinéma a permis à tous, de découvrir cette production inédite !
- ◆ L'ACM les Antes a réuni tous ses jeunes le vendredi 20 novembre, pour mener un débat autour du droit à la participation. Afin de stimuler les interventions et rendre interactives les discussions, des saynètes avaient été préparées. Ce fut un bel échange entre tous.

## Et si vous empruntiez des jeux à la ludothèque?



Depuis le 16 novembre dernier, vous pouvez utiliser le « ludo drive » ; un système qui permet le prêt à domicile de jeux de société, comme on le fait avec les livres de la Méridienne. La ludothèque municipale de Rungis dispose d'une gamme de plus de 800 jeux de société. Tout au long de l'année, vous pouvez désormais emprunter des jeux de la ludothèque pour les emmener chez vous et y jouer en famille ou avec vos amis. Votre enfant n'est pas encore inscrit à la ludothèque ?

N'hésitez pas à le faire pour profiter au plus vite de ces jeux à partager en famille. Il est possible d'emprunter jusqu'à deux jeux par adhérent pour une durée de quinze jours. Vous aimeriez emprunter, mais vous ne savez que choisir ?

Alors, « laissez-vous guider » par les ludothécaires qui vous proposeront deux jeux adaptés à l'âge de l'enfant et au goût de toute la famille. Toute une équipe de ludothécaires professionnels est là pour vous aider à choisir les en fonction du public visé, du thème demandé ou de l'ambiance souhaitée !

N'hésitez plus à vous inscrire pour profiter au plus vite de ces jeux à partager en famille et découvrir la richesse insoupçonnée des jeux de société de la ludothèque !

En ces temps de pandémie, la ludothèque a mis en place un protocole précis pour s'assurer du bien-être de tous.

Plus de renseignements sur le protocole en place, les horaires d'ouverture au :

☎ 01.79.61.61.26

✉ [ludotheque@ville-rungis.fr](mailto:ludotheque@ville-rungis.fr)

🌐 <https://www.rungis.fr/enfance-3-11ans/la-ludotheque.html>

Liste des jeux empruntables :

📄 [https://www.rungis.fr/images/files/enfance-3-11/2020/Jeux\\_ludodrive.pdf](https://www.rungis.fr/images/files/enfance-3-11/2020/Jeux_ludodrive.pdf)



# Jeunes, vers qui vous tourner ? Le PIJ vous informe

Durant cette crise sanitaire, difficile de trouver ses repères. À qui s'adresser lorsque l'on cherche une formation ou un job ? Mohand Ould-Slimane, adjoint à la jeunesse a souhaité que l'on dresse la liste des structures utiles aux jeunes. Alors suivez le guide !

## Le Point Information Jeunesse de Rungis (PIJ)

Il appartient au **Réseau Information Jeunesse**, et de ce fait propose un accueil des jeunes de 12 à 25 ans de façon anonyme et gratuite pour toutes sortes de thématiques : emploi (jobs et stages), études, métiers, formation, orientation, CV et lettre de motivation. Il écoute et conseille sur tous les sujets de la vie quotidienne et pratique : démarches diverses, santé, logement, loisirs, sports, vacances Europe & international et accompagnement de projets... Tout au long de l'année, le PIJ met en place et relaie des dispositifs d'aide et de formation en direction de la jeunesse.



Actuellement le PIJ accueille le public :

- en présentiel sur rendez-vous le mardi et le vendredi, de 14 h à 17h30
  - en distanciel, le lundi, le mercredi et le jeudi, de 14h à 17h30.
- Sur place, chacun peut avoir accès gratuitement à un ordinateur et à Internet.

[www.rungis.fr/jeunesse-11-25-ans/l-espace-jeunes.html](http://www.rungis.fr/jeunesse-11-25-ans/l-espace-jeunes.html)

Point Information Jeunesse 1 allée de la Régente dans les locaux du Service jeunesse ☎ 01.45.12.80.16 / 06.42.12.07.67

## Plan national #1jeune1solution

Le Gouvernement a pris des mesures de relance pour accompagner tous les jeunes, sur tous les territoires. Une plateforme est dédiée à ce plan qui facilite et centralise les recherches des jeunes autour de l'emploi, de la formation, de l'alternance et d'événements recrutements ou coaching accessibles.



[www.1jeune1solution.gouv.fr/](http://www.1jeune1solution.gouv.fr/)

## La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne

Patricia Korchef-Lambert a été nommée vice-présidente de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne. Service public de l'emploi, la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne propose un accompagnement global des jeunes de 16 à 25 ans des villes de Fresnes, l'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue, Thiais et Rungis sur le thème de l'emploi, de la formation, de l'orientation, de la mobilité, du logement, de la santé, de l'accès à la culture et aux loisirs. Elle maintient son activité par des entretiens à distance ou physiques, des recrutements collectifs en visioconférence, des webinaires, des téléconférences...



[www.missionlocalebvm.fr](http://www.missionlocalebvm.fr) - Mission Locale Bièvre Val-de-Marne 28 rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes ☎ 01.42.37.57.85

## Le CIO de l'Haÿ-les-Roses

Le rôle des CIO consiste à favoriser :

- l'accueil de tout public et en priorité des jeunes scolarisés et de leur famille
- l'information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions
- le conseil individuel
- l'observation, l'analyse des transformations locales du système éducatif et des évolutions du marché du travail et la production de documents de synthèse à destination des équipes éducatives ou des élèves
- l'animation des échanges et des réflexions entre les partenaires du système éducatif, les parents, les jeunes, les décideurs locaux et les responsables économiques.



Il propose actuellement des entretiens sur site ou téléphoniques sur rendez-vous uniquement, aux jours et horaires habituels.

[orientation.ac-creteil.fr/cio-lhaylesroses/](http://orientation.ac-creteil.fr/cio-lhaylesroses/) - CIO - 2 Rue de Chevilly, 94240 L'Haÿ-les-Roses ☎ 01.46.64.19.12

## Le Pôle emploi

Il maintient ses services aux demandeurs d'emploi. L'accueil se poursuit le matin et sur rendez-vous l'après-midi. Tous les services de Pôle emploi sont disponibles à distance.



[www.pole-emploi.fr/accueil/](http://www.pole-emploi.fr/accueil/)

## INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES SCOLAIRES D'HIVER DANS TOUS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les vacances d'hiver auront lieu pour la zone C, du samedi 13 au samedi 27 février 2021

Inscriptions : du lundi 25 au vendredi 29 janvier, 17h en mairie et jusqu'au dimanche 31 janvier, 23h sur le site de la ville ☎ [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)



## Des nouvelles du CISL



### Les vacances de Noël approchent et le CISL n'ouvrira pas ses portes durant cette période.

Les mesures sanitaires imposent de répartir les enfants par école et par niveau de classe, ce qui ne permet pas pendant ces vacances — au cours desquelles beaucoup restent en famille — de proposer des animations de qualité. Mais c'est promis, tous retrouveront leurs éducateurs sportifs dès la rentrée 2021. Et compte tenu des nouvelles annonces gouvernementales, petits et grands espèrent bien reprendre un fonctionnement plus « normal ».

Depuis le début de l'année, il faut bien le dire, les jeunes sportifs du CISL ont dû s'adapter aux divers changements et contraintes liés à la crise de ces derniers mois. Afin de proposer des activités dans les meilleures conditions, les éducateurs n'ont cessé de rappeler et de faire appliquer les gestes barrières qui apparaissent désormais comme un rituel bien huilé, mais qui demande beaucoup de temps; se laver les mains en arrivant dans l'école, puis se les désinfecter en arrivant à l'Espace du sport, puis recommencer en quittant le bâtiment et en revenant dans leur école, etc. Et depuis la mise en place du deuxième confinement; port du masque obligatoire... Rien de simple pour tous les jeunes! Mais se retrouver régulièrement au CISL permet un repère apprécié par tous, d'autant que les éducateurs maintiennent le cap en conservant les thèmes inscrits dans le planning annuel préparé cet été, à l'exception de l'activité nautique momentanément suspendue.

**Il faut saluer le travail de tous ces éducateurs qui donnent aux enfants, l'occasion de vivre le sport le plus agréablement possible, malgré la période actuelle.**



## Le sport à l'école

Elles affirment en cœur : **«exercer le plus beau métier du monde»!** Et lorsqu'on les observe en pleine activité, on se dit que l'on aurait vraiment aimé avoir de telles accompagnatrices au moment de nos balbutiements sportifs... Attentives, bienveillantes, mais aussi rigoureuses, voire exigeantes, Fabienne et Sophie forment sportivement depuis des années les élèves de Rungis. Nous les présentons le mois dernier dans la rubrique du CISL, nous les retrouvons ce mois-ci dans la **pratique sportive à l'école**. Elles ont la charge, en effet, de « l'heure de sport », dans chaque classe des établissements élémentaires de la ville. En lien avec le maître ou la maîtresse — qui est responsable de la séance — elles respectent les directives de l'Éducation nationale et le projet pédagogique de l'école en divisant l'année en cinq modules, ponctués par les vacances scolaires : jeux d'opposition, sports gymniques, sports de raquettes, sports collectifs de ballon, athlétisme.

Cinq modules identiques chaque année, avec des objectifs différents selon les âges; la progression des enfants est ainsi aisée à évaluer. **«Les activités que nous proposons en EPS paraissent plus classiques, plus conventionnelles qu'au CISL»** explique Sophie. À quoi ajoute aussitôt Fabienne : **«nous intervenons dans chaque activité de manière globale mais des exercices plus spécifiques peuvent être demandés par l'enseignant pour pallier certaines lacunes (latéralisation...)»**. En plus de ces cours d'éducation sportive, elles accompagnent et encadrent les enfants, le jeudi matin, pour les dix séances allouées (par classe) par la piscine de Fresnes. C'est certain; si elles sont heureuses par leur métier, elles enthousiasment les jeunes Rungissois qui, rassurés par leur présence, progressent indéniablement.



## Climatisation des bâtiments municipaux



Promesse de campagne, la climatisation de la Maison de la Petite Enfance, du CCAS et de l’Hôtel de Ville est en bonne voie. La rédaction du cahier des charges est terminée, et la consultation des entreprises aura lieu d’ici à la fin de l’année 2020. Cet équipement permettra aux bénéficiaires de mieux supporter les prochaines chaleurs. Il s’agit cependant d’une première phase, car à terme, la Ville envisage des moyens écologiques complémentaires, notamment la désartificialisation des sols, la végétalisation des murs, le rafraîchissement de toutes les cours d’école.

## Réseau de chaleur : les travaux continuent

Depuis plusieurs numéros, nous suivons les travaux du réseau de chaleur. La Ville se dote en effet, d’un **mode de chauffage urbain rentable et écologique** qui s’inscrit dans une démarche de **développement durable et d’indépendance énergétique**. Il permettra à terme de réduire fortement l’utilisation des énergies fossiles. Nous sommes donc désormais habitués à voir ces grosses tranchées dans les rues rungissoises, afin de récupérer la chaleur générée par l’incinérateur des déchets de la RIVED qui se trouve sur le territoire de la SEMMARIS (dans le MIN) et de la transporter par des canalisations, vers divers bâtiments sur le territoire de la commune. Les travaux avancent bien et le planning des phasages est respecté. Ainsi pouvons-nous annoncer le calendrier des voies impactées. **Attention cependant, les dates mentionnées sur le plan ci-contre sont à prendre avec précaution, compte tenu de la situation particulière que nous vivons et des caprices de la météo.**



### Notez bien les prochaines rues en chantier :

- ◆ Voie des jumeaux (jaune) : jusqu’à fin décembre
- ◆ Rue Sainte-Geneviève (bleu clair + marron) : janvier à mars 2021

**Les services techniques de la Ville feront leur maximum pour minimiser les gênes occasionnées aux riverains.**

## Sécurisation des passages piétons

Des chantiers de sécurisation des passages piétons sont prévus à Rungis. Le premier d’entre eux a débuté fin novembre au débouché de la promenade de l’aqueduc entre la Villa d’Este et la banque BICS. Un virage sensible qu’il convient de sécuriser ; le résultat de ces travaux permettra d’alerter plus fortement les conducteurs, en détectant la présence d’un déplacement de piétons ; à chaque mouvement décelé, un panneau bleu clignotera et des bornes et potelets en partie haute de la chaussée s’allumeront. Un tel dispositif doit occasionner le ralentissement et donc, éviter les accidents.



## Grande campagne d'élagage et de plantation d'arbres

« À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine » précise le dicton ! En fait, la période allant de la fin novembre au mois de mars est le meilleur moment pour procéder aux plantations et aux boutures à bois sec. Alors, dans nos jardins ou en ville, entretenons notre patrimoine arboré !

Le maire et son équipe avaient posé durant la campagne électorale l'équation suivante : **un arbre abattu = deux arbres replantés sur le territoire rungissois**. Cette formule est à l'œuvre depuis le début décembre et se terminera avant le printemps 2021, en certains lieux de la ville.

**Ainsi, découvrirez-vous progressivement :**

- trois nouveaux marronniers, avenue de la République,
- deux liquidambars (au feuillage rouge feu à l'automne) rue Montorgueil
- un érable avenue de la Gare
- un érable rouge rue de l'Abreuvoir
- et trois arbres sur la promenade du ru ; sans doute deux saules pleureurs et un aulne.

Il s'agit ici de la première phase d'un programme plus large de plantations.



Plantation d'un marronnier rouge avenue de la République.

## Sécurisation des arbres de la promenade du ru

La forte tempête du mois d'août dernier a attesté la fragilité de certains arbres sur le territoire communal et notamment le long de la promenade du ru. La Ville a donc diligenté une expertise auprès de la société **SMDA Environnement** spécialisée dans le diagnostic du patrimoine arboré des collectivités locales. Le résultat reçu à la mi-novembre s'est montré plutôt alarmiste.

Et de fait, peut-être avez-vous pu vous-même observer sur la promenade, ces hauts arbres remplis par le gui (une plante qui ne possède pas de racines, mais qui se fixe sur un arbre hôte dont elle absorbe la sève à travers ses « suçoirs ») ou par des champignons bien visibles à leurs pieds... Des nuisibles ravageurs qui font des dégâts et fragilisent les troncs et les branches.

Il fallait donc très vite prendre des décisions pour sécuriser les abords de la promenade. Dans un souci de démocratie participative, une réunion s'est aussitôt organisée sur place avec les élus et membres de l'Arden : **Alain Duquesne** (travaux et environnement) et **Eladio Criado** (démocratie participative et membre de l'Arden) **Françoise Fraser** (présidente de l'Arden), **Annette Laudières** (membre de l'Arden) et **Pascal Roughol** (responsable du patrimoine arboré rungissois).

Au terme de la visite, rapport d'expertise en main, il a été décidé les éléments ci-dessous.



### Élagage pour mise en sécurité

- Du grand frêne dont une grosse branche a été cassée lors de la tempête de la mi-août,
- Des 2 peupliers à proximité
- Du peuplier en bordure du lit du ru et proche de la passerelle
- Du peuplier en haut du talus sur la gauche de la promenade

### Abattage

- Du tronc d'un peuplier couvert de champignons lignivores
- D'un petit frêne sur la gauche de la promenade dont le tronc est diminué de 50 % à sa base par des champignons.
- D'un peuplier attaqué par des champignons à la base du tronc, l'armillaire et polypore

## Attention nids de frelons!

L'article qui suit n'est pas une bande-annonce pour une « soirée frisson »... mais bien la réalité constatée par les Services des espaces verts de la Ville.

À ce jour, **onze nids de frelons asiatiques** ont été repérés et anéantis dans Rungis! Une découverte quasi semblable a été faite dans plusieurs villes de France, au point que l'on trouve sur Internet des « concours » du plus gros ou du plus grand nombre de nids.

Or, loin de se réjouir du palmarès rungissois, il nous faut prendre très au sérieux cette menace pour l'homme et l'environnement, car le frelon asiatique ravage le maillon essentiel de la reproduction des plantes : les abeilles. *« Ils sont friands d'abeilles! Ils se positionnent devant les ruches et attaquent les plus faibles. En quelques jours, ne serait-ce que par le stress occasionné, ils peuvent détruire un rucher entier »* explique Jean-Luc Harmand, le responsable des espaces verts.



### ► Et l'homme, que risque-t-il?

Lorsque l'on observe l'animal, une espèce de grosse guêpe, avec un regard peu avenant, des pattes poilues et jaunes et un dard de longueur impressionnante, on se dit que l'on ne souhaite vraiment pas croiser son vol. Sa piqûre est tout aussi violente et dangereuse que celle d'un frelon européen. Seules les femelles sont équipées d'un éperon pouvant atteindre six millimètres, et traverser un gant de cuir pour travaux extérieurs. Contrairement à l'abeille qui laisse son aiguille harponnée et plantée dans la chair de sa victime, le frelon asiatique peut s'acharner et piquer plusieurs fois. Charmant!

**Attention! En cas d'allergie, une seule piqûre mal placée (gorge, bouche, et plus largement la tête) peut entraîner un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique et... la mort si un traitement spécifique n'est pas mis en œuvre très rapidement.**

**Soyez d'une extrême vigilance.**

### ► Pas folle la guêpe!

Généralement, les nids de frelons asiatiques se positionnent en hauteur dans les arbres. Il faut donc profiter de la chute des feuilles pour vérifier toutes formes anarchiques et suspectes sur les branches dénudées. Ceci dit, en cette période de l'année, seules les reines survivent et... se sont déjà envolées. Mais il n'est pas vain de détruire le nid repéré ou suspecté, en avertissant tout d'abord le Centre Technique Municipal au 01.79.61.61.40. qui viendra faire une reconnaissance et vous aidera à prendre les mesures adéquates.

**Ne cherchez pas à le détruire vous-même!**

### ► C'est au printemps qu'il faudra être (très) vigilant!

Nous aurons l'occasion d'en reparler au printemps, car c'est certain, c'est à ce moment-là qu'il faudra redoubler de vigilance! L'animal est sournois; un nid de frelons asiatiques peut (malheureusement) se trouver à basse altitude dans des lieux singuliers. Ils représentent donc un réel et grave danger pour les enfants en premier lieu, mais aussi pour tous.

Le péril peut se révéler en effet en taillant sa haie, en soulevant une tuile, en levant un couvercle de regard d'eaux pluviales, en ouvrant un coffret EDF ou GDF, en entrant dans son abri de jardin, en secouant ses arbres fruitiers, en nettoyant une niche à chien, en récupérant un jouet jeté par mégarde dans un massif, en remuant son compost ou en enfilant une botte restée inutilisée quelques semaines au fond du garage? (Tous ces exemples sont tirés d'expériences vécues.)

**Alors, soyez très attentifs et vigilants!**

En cas de doutes ou de craintes certaines, ne pas hésiter à alerter les services de la mairie au

☎ 01.79.61.61.40 ☎ 01.45.12.80.00



Jean-Claude Morgant et Mohand Ould Slimane :  
l'ancien et le nouveau maire-adjoint à la jeunesse.



## Jean-Claude Morgant nous a quittés

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe! Le 16 novembre dernier, nous apprenions la mort subite de Jean-Claude Morgant, une personnalité bien connue des Rungissois et notamment des jeunes qu'il a servis durant trois mandats, dans le cadre de sa délégation de maire adjoint. De famille bretonne, Jean-Claude Morgant est né sur l'île de Jersey en 1952, mais passe une longue partie de son enfance à Chevilly-Larue avec ses deux frères et sa sœur. À dix-huit ans, il entre comme « assistant avion » à Air France où il fera toute sa carrière devenant, au prix de concours successifs, mécanicien, responsable d'enregistrement, puis chef d'agence commerciale à Orly-Ouest. Les avions étaient sa passion; il eut la chance de participer à un vol inaugural du Concorde. Il épouse Jacqueline en 1973 et ont un fils Stéphane. Après avoir habité Villejuif, l'Haÿ, ils arrivent à Rungis lors de la construction du quartier des Antes en 1990. Très attaché à la ville, Jean-Claude fait équipe avec Raymond Charresson qui lui confie dès leur élection en 2001, la délégation de la jeunesse. Il y restera durant les trois derniers mandats avec une conviction et un enthousiasme forts. Homme passionné, il s'est beaucoup impliqué ne laissant aucun jeune sur le côté. Sa convivialité, sa joie de vivre et son optimisme ont marqué tous ceux et celles qui l'ont rencontré à titre professionnel, amical ou dans ses autres passions qu'étaient le golf, le foot (Allez Guingamp!), le tennis et sa Bretagne!

### ► Les jeunes du CDJ ont souhaité lui adresser un dernier message



« Vous étiez et resterez quelqu'un d'important pour nous. Merci d'avoir accompli tout ce que vous avez fait pour nos chers Rungissois ». **Céléste**

« Monsieur Morgant, malheureusement je ne vous ai pas connu en personne, mais je n'ai entendu que du bon à votre sujet. Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous, j'en suis vraiment très reconnaissant. Ce qui vous est arrivé est si triste, j'espère que vous êtes en paix ». **Hadja**

« Je suis touché par le décès de Monsieur Morgant. C'était une personne très investie dans nos projets du CDJ ». **Sarah**

« J'ai été très touchée par sa mort, c'était une personne merveilleuse. Qu'il repose en paix ». **Shirel**

« Monsieur Morgant était très investi dans les projets et c'est avec tristesse que nous avons appris son décès. Qu'il repose en paix ». **Evan**

### Extraits du discours du maire lors des obsèques de JC Morgant

Si l'on m'avait dit que mon premier discours de maire pour une personnalité de Rungis décédée serait Jean-Claude Morgant, bien sûr, je n'y aurais pas cru. Pas cru, car Jean-Claude faisait partie de ces gens qui ont une telle joie de vivre, une telle empathie, qu'ils nous semblent éternels.

Lorsqu'on m'a annoncé son décès, j'étais dans mon bureau à la mairie et je suis resté de longues minutes, abasourdi, ne sachant que faire. Et puis, une foule de souvenirs me sont revenus depuis notre premier mandat en 2001 jusqu'à aujourd'hui. Car oui, depuis 2001, Jean-Claude a été élu sans discontinuer, maire adjoint responsable de la jeunesse. En 2001, il avait 49 ans. Certains ont pu penser : « un *quinqua en charge de la jeunesse, c'est bizarre* ». Mais ceux-ci ont vite compris à quel point il aimait les jeunes. Il les comprenait, il les apaisait parfois. Son grand chantier a été en début de mandat, le Conseil municipal des enfants. Bien sûr, aujourd'hui ça semble évident. Mais à l'époque, peu de villes en étaient dotées. Et il a fallu toute la pugnacité de Jean-Claude pour mettre en place ce conseil. Et depuis jusqu'à l'année dernière, il se faisait une joie, un devoir, d'assister et d'animer les élections du CME. C'est pourquoi j'ai décidé que la salle dans laquelle se réunit ce conseil, se nommerait salle Jean-Claude MORGANT.

Jean-Claude faisait partie de ces élus, investi, présent au départ des séjours d'été, de ski, accueillant les jeunes au retour, allant les visiter, s'occupant des stages d'été. Plusieurs générations lui doivent beaucoup. Il n'en laissait aucun de côté.

Jean-Claude était toujours présent aux moments importants de notre vie rungissoise.

Par ailleurs, il a été à l'initiative de la création du club de golf de Rungis et aujourd'hui sa femme Jacqueline en est la présidente. Il se faisait une joie de partager des moments privilégiés sur les greens. À tel point, qu'il a souhaité partir dans sa dernière demeure, avec un club de golf.

Voilà, Monsieur MORGANT, Rungis sait ce qu'elle vous doit, entre autres, pour sa jeunesse. Je sais ce que je te dois, Jean-Claude, à titre personnel. Je n'oublierai jamais, ce soir d'hiver, où lors d'un cocktail, tu m'as dit, il y a maintenant 3 ans : « tu devrais te présenter à la mairie ». Je t'ai regardé et je t'ai dit « si tu me soutiens et me conseilles, pourquoi pas ». La suite, vous la connaissez.

Je ne t'oublierai jamais Jean-Claude. Rungis ne t'oubliera pas.



## Un 11 novembre 2020 bien singulier



On aime à Rungis, les cérémonies qui ont du sens et revêtent un certain panache. Et chaque fois, on s'applique à donner aux diverses commémorations : 8 mai, 24 août, 11 novembre, la solennité qui leur revient. Cette année, en raison de la Covid-19 et... du confinement, les protagonistes habituels de la cérémonie du 11 novembre savaient qu'ils ne pourraient agir comme de coutume. Dans le respect dû aux victimes de cette effroyable guerre, chacun avait prévu une participation a minima, mais une participation quand même.

Las! C'était sans compter les directives gouvernementales relayées par la Préfecture l'avant-veille des cérémonies. Ces instructions stipulaient de commémorer la journée de « *la victoire et de la paix et l'hommage à tous les morts pour la France, dans un format réduit, en respectant strictement les mesures de distanciation et sans public* ». Il était par ailleurs conseillé de ne pas convier les associations d'anciens combattants afin de protéger leurs membres. Un mouvement incessant de mails, appels téléphoniques et posts sur les divers canaux de la Ville s'est mis en branle, afin d'informer la population et ne permettre la participation que de six personnes maximum. Peu de gens entouraient donc **Bruno Marcillaud**, le maire qui célébrait son premier 11 novembre aux côtés de ses adjoints **Alain Duquesne** (Travaux, environnement, espaces verts et patrimoine bâti) et **Patrick Attard** (Délégué à la sécurité et correspondant Défense). Mais doit-on souligner combien cette équipe (très) restreinte a donné malgré tout, une émouvante solennité à cette cérémonie ?

Dans ce matin d'automne tout embrumé, un tout petit groupe se laisse guider par le maire. Rungis est désert et silencieux. On se retrouve devant la stèle du capitaine Vuillefroy de Silly et l'on échange quelques paroles, presque en murmurant. Est-ce la prégnance de la situation sanitaire qui entraîne dans son sillage cette atmosphère lourde et grave ? Est-ce l'ambiance automnale ? Les gestes habituels se teintent d'une intensité inaccoutumée ; le dépôt de gerbe tricolore, la minute de silence — plus silencieuse encore dans le calme régnant — le drapeau qui se baisse et que la bise entortille...

La cérémonie se poursuit par un « défilé » bien frêle, durant lequel deux porte-drapeau se relaient jusqu'à la place de la Libération. À nouveau dépôt de gerbes, minute de silence, mais le groupe s'étoffe. Certains Rungisais s'approchent et voudraient participer. On gagne les jardins de l'hôtel de ville qui paraissent bien larges et vides. Et toujours ce silence environnant. La Ville et des associations ont fait préparer des gerbes ou des bouquets, à déposer au pied du monument aux Morts, qui tout à coup se colore et « s'anime », car Françoise Fraser et Jean Dhelens (de l'UNC\*) lisent les noms qu'il renferme. Et l'on entend, dans une litanie qui fait venir les larmes aux yeux, l'appel de ces Rungisais qui ont participé aux combats durant les trois dernières guerres. Une litanie d'autant plus émouvante cette année, que la ministre des anciens Combattants a demandé que l'on mentionne en écho, le nom des vingt soldats « morts pour la France » en 2020, dans les opérations extérieures. Comment ne pas joindre à ces noms, ceux des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, ou des « gardiens de la Paix » qui dans les villes de France, sont morts dans le cadre de leurs missions ? Un haut-parleur entonne l'hymne national. De l'assistance une voix se lève, puis une deuxième plus forte, aussitôt rejointes par celles du groupe entier. Elles chantent à pleins poumons la Marseillaise, tandis que les grands arbres alentours laissent pleurer quelques feuilles, comme pour nous dire : la Liberté, la Paix, même dans le quotidien de nos jours, ont le goût de la vie et des larmes.

Il nous faut sans cesse et toujours le répéter pour que jamais on ne l'oublie.

\*UNC : Union nationale des combattants

## Rungis commémore le 5 décembre!

Le 5 décembre est la date retenue pour commémorer la journée nationale d'hommage aux « **Morts pour la France** » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, de 1952 à 1962. Une toute petite délégation d'anciens combattants était réunie autour du maire, **Bruno Marcillaud** et **Alain Duquesne**, maire-adjoint en charge des travaux, de l'environnement, des espaces verts et du patrimoine bâti.



## Avancées du CESEL

Le mois dernier, le « Zoom » était consacré à la présentation par **Eladio Criado** (conseiller délégué à la démocratie participative) du CESEL (Conseil Économique Social et Environnemental Local) et à l'appel à candidatures pour participer aux différents collèges. Certes, le Conseil municipal reste souverain. Il est la base de la démocratie municipale. Cependant, avec le CESEL la démocratie devient participative. Les élus voteront les décisions municipales en connaissance des attentes des citoyens.

Tous les Rungissois de plus de quinze ans pouvaient candidater pour participer à ce CESEL. À ce jour 62 candidats ont postulé. Leur première mission sera de réaliser le découpage le plus approprié des quartiers rungissois. Une fois ces quartiers constitués, un tirage au sort aura lieu, afin de déterminer quels seront les volontaires qui prendront part dans chacun des collèges envisagés.



Lors de la Commission Démocratie participative du 3 décembre, les membres ont modifié le règlement intérieur afin de le rendre plus conforme aux réalités et questions que soulevaient les candidatures des volontaires.

Ainsi ont été débattus puis validés, les ajustements et la répartition qui suivent, afin d'être les plus représentatifs de la population rungissoise.

- Un collège pour les quartiers : 6 membres (deux par quartier. À date il est envisagé trois quartiers, mais rien n'est figé. Il a été par ailleurs décidé - dans un souci de parité - que ces deux membres seraient un homme/une femme)
- Un collège pour les associations : 3 membres répartis entre sport/culture/vie citoyenne
- Un collège pour les agents communaux : 2 membres
- Un collège pour les anciens : 1 membre (toute personne de 65 ans et plus)
- Un collège pour les jeunes : 1 membre (tous les Rungissois âgés de 15 à 25 ans)
- Un collège pour les commerçants : 1 membre
- Un collège pour les entreprises et les professions libérales : 1 membre

Des demandes émanant de la population ont incité **Fetta Bouhedjar** (conseillère déléguée en charge des personnes en situation de handicap de la santé, de l'intergénérationnel et de la condition des femmes), à demander la création d'un huitième collège pour les « aidants et les personnes dépendantes ou en situation de handicap » qui sera constitué de deux membres.

Chacun de ces membres, titulaires, aura droit de vote et sera secondé par un suppléant qui ne participera au vote qu'en cas d'absence du titulaire. Ces personnes (titulaires et suppléants) seront tirées au sort parmi les volontaires, le 15 janvier.

Un neuvième collège composé de deux élus de la majorité, deux élus issus des groupes d'opposition et un délégué du maire sera formé. Ces élus ne pourront pas prendre part au vote.

**OUVERTURE DE LA MAIRIE****VACANCES DE NOËL**

➤ Du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021, la mairie sera ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 19h. (Vendredis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier fériés).

**QUOTIENT FAMILIAL****DÉLAI EXCEPTIONNEL**

**VOUS AVEZ JUSQU'À 28 JANVIER 2021**

**POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER DE**

**QUOTIENT FAMILIAL** si vous ne l'avez

pas encore fait. Pour rappel : votre

quotient vous permet de payer les

prestations périscolaires en fonction

de vos ressources et pour les tranches

les plus basses, de bénéficier d'aides

du CCAS. Il est donc indispensable

pour toutes les familles de remplir ce

dossier.

**Résultats du concours de dessins au Père Noël**

Comme le Père Noël a dû être heureux ces jours derniers !

31 petits Rungisais des écoles maternelles lui ont adressé un dessin de leur composition, tous plus beaux les uns que les autres ! En remerciement, ils ont tous reçu grâce au Comité des fêtes, un petit cadeau qui était à retirer en mairie. Et comme quelques adultes connaissent très bien le Père Noël, ils ont avec lui sélectionné le dessin gagnant qui sera inclus dans l'affiche du concours de l'an prochain et que nous présentons ci-contre. Bravo à tous !

**TRIBUNES DE L'OPPOSITION**

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville

**Groupe Rungis - Agissons ensemble**

Les appels d'offres pour la construction du futur conservatoire sont infructueux, les entreprises demandant des prix trop élevés. Cet établissement devait déjà peser lourdement sur les finances de Rungis : 13 millions d'€ pour les seuls travaux ! Or les besoins ont évolué à la baisse :

∞ Notre Maire affirme que les 450 logements de Montjean2 ne seront pas construits alors que le projet tenait largement compte de ces nouveaux habitants.

∞ L'EHR souhaite finalement s'installer à ICADE plutôt que dans ce bâtiment.

Nous attendons que la nouvelle équipe nous démontre ses capacités à gérer le budget municipal, en ajustant à la baisse ce projet trop ambitieux pour notre ville.

En cette fin d'année 2020 si difficile, nous exprimons toute notre solidarité aux habitants et commerçants de Rungis qui ont tant souffert de la crise sanitaire. Et nous avons une pensée attristée pour notre ami Jean-Claude Morgant, qui vient de nous quitter après 3 mandats dévoués à la jeunesse. Qu'il repose en paix !

Béatrice Willem et les élus de Rungis-Agissons ensemble :

Jean-Denis Béquin, Corienne Reiter, Dominique Gasser,

Anne-Sophie Mongin, Cyril Cabin

**Groupe Rungis - Avenir****Pollution « propre »**

Notre ville souffre toujours de pollution : bruit des avions, des autoroutes, air pollué (aéroport, COBATER, PAPREC, réseau routier...). Il est intéressant d'exploiter un réseau de chauffage urbain utilisant la chaleur de l'usine d'incinération du MIN.

La SEMMARIS qui gère cette usine et vend sa chaleur compte bien profiter de l'aubaine puisqu'une dizaine de villes fournissent leurs déchets au MIN pour incinération. L'incinérateur, situé à une centaine de mètres de notre stade dégage des gaz nocifs qui doivent être sévèrement contrôlés.

À nous d'être vigilants sur leur composition chimique et sur la qualité de l'air que nous respirons.

Il ne faudrait pas que cet incinérateur devienne le four des déchets de toute la région.

Contrairement à tous les collèges du Val de Marne, le collège de Rungis n'est pas entièrement subventionné par le Département. Pour preuve la majorité municipale a voté 5580€ pour financer un logiciel pour la cantine du collège.

N'est-ce pas le rôle de la conseillère départementale rungissoise que d'exiger que notre collège soit subventionné comme ceux des autres communes ?

Jérôme HAJJAR

Conseiller municipal d'opposition ☎ 06.08.46.65.56

## Aide aux commerçants de la Ville



2020 n'a été clémente pour personne! Un singulier virus a ralenti la planète entière et occasionné des listes de victimes et de dommages collatéraux. Le monde économique n'est pas exempté et a du mal à se relever des mesures sanitaires imposées; deux confinements et un couvre-feu! Les commerçants ont tous été profondément touchés et particulièrement les bars, hôtels et restaurants, qui n'ont pu rouvrir le 28 novembre. On entend ici et là les annonces des aides gouvernementales ou plus locales. Qu'en est-il à Rungis?

**Précisons d'abord qu'une commune ne peut pas faire ce qu'elle veut avec l'argent public.** Il lui est par exemple totalement interdit de prendre en charge les loyers des commerces de son territoire.

La région est seule compétente « pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises de la région » Article L.1511-2 du CGCT. La Ville a donc l'interdiction au regard de la loi et du droit communautaire de procéder au versement d'aides directes en faveur des entreprises. Et les rares villes qui s'étaient proposé de le faire ont toutes reçu un refus catégorique du Tribunal

administratif. En revanche, un maire peut décider la baisse, voire l'exonération des taxes dues par les entreprises sises sur sa commune.

La marge de manœuvre est donc limitée. Cependant, la Municipalité rungissoise a cherché dès l'annonce du second confinement, comment venir en aide à **tous les commerçants** de Rungis.

➤ Le maire **Bruno Marcillaud** dès cette annonce a été signataire de la lettre ouverte proposée par le Président de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) demandant l'égalité de traitement pour les grandes surfaces et les commerces de proximité.

➤ Sous l'impulsion de **Patrick Attard** (en charge des commerces de proximité) et de **Dalila Chaibellaine** (adjointe à la communication) un groupe Facebook, spécialement dédié à tous les commerces de la Ville a été créé par le Service communication. Les Rungissois sont invités à s'y abonner pour notamment découvrir les offres proposées et surtout les soutenir en se rendant chez eux. N'oubliez pas les restaurateurs et leurs ventes à emporter!

➤ Sous l'impulsion de **Patricia Korchef-Lambert** (première adjointe), le Concours des décorations de Noël a été relancé et la municipalité a fait le choix de doter ce concours de bons d'achat à dépenser exclusivement dans les commerces rungissois. Une dotation qui a plus que doublé. Il s'agit là d'une aide indirecte, payée par la Ville. Les bons cadeaux sont valables sur une année.

➤ Sous l'impulsion d'**Antoine Bruno** (adjoint aux finances), la Ville a décidé :

● la mise en place de l'exonération de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) redevable par tous les commerces ayant une enseigne de plus de 12 m<sup>2</sup>

● l'exonération de la taxe de séjour pour tous les hôtels sis sur Rungis pour la période du 15 mars au 31 décembre 2020.

➤ Par ailleurs en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Ville a adhéré à la plateforme « Ma place de Noël », une plateforme de vente en ligne au service des villes et des commerçants pour un Noël local.

**Des mesures qui doivent être conjointes au soutien de tous les Rungissois à leurs commerçants de proximité.**

## CONNAISSEZ-VOUS LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT ?

**Patrick Attard**, (conseiller délégué en charge de la sécurité, des transports et des commerces de proximité) a représenté la Ville de Rungis, lors de la réunion annuelle de présentation du rapport d'activité de la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Bievre. Ce bilan a fait apparaître qu'aucun Rungissois n'a eu recours aux services de cette institution en 2019, alors que son domaine de compétences est très étendu et touche toutes les questions inhérentes à l'accès au droit. Elle propose des mesures alternatives aux poursuites pénales (médiation, rappel à la loi, etc.) et peut exercer des actions en faveur de la résolution amiable des litiges. Située à Villejuif, au 65 rue Jean-Jaurès, elle est ouverte à tous et permet une présence et une aide judiciaire de proximité.

Sur place les Rungissois sont orientés, en fonction de la nature de leur demande et peuvent rencontrer gratuitement des avocats du Barreau du Val-de-Marne, des notaires, des juristes, ou des bénévoles de l'association UFC Que Choisir... qui abordent les questions de :

- droit de la famille
- droit du logement
- droit du travail
- droit des étrangers
- droit des jeunes
- droit de la consommation
- lutte contre les discriminations

On peut également y rencontrer un écrivain public, des membres de l'association CRESUS pour les questions de surendettement, des délégués du défenseur des droits et des conciliateurs de justice.

Toutes les consultations sont gratuites et confidentielles.

Renseignements : Maison de la Justice et du Droit Val de Bièvre  
65 rue Jean Jaurès — 94 800 Villejuif  
☎ 01.43.90.25.25 et ✉ mjd.villejuif@grandorlyseinebievre.fr

## Information au public

Sous réserve des nouvelles décisions prises par le gouvernement et de la réouverture des établissements recevant du public, **LES PARASOLS** reprendront le programme en respectant les gestes barrières et autres impératifs sanitaires.

## Prolongation exposition Anne Yeremiyew



L'exposition des créations de l'artiste Ukrainienne Anne Yeremiyew devait prendre fin le vendredi 18 décembre 2020. Compte tenu des événements dus à la situation sanitaire, elle sera prolongée !

### RENDEZ-VOUS

- Vous pourrez donc la découvrir - si ce n'est pas déjà fait - les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 et le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.
- Entrée libre



## Atelier nutrition

Venez, vous régaler aux PARASOLS lors du prochain atelier nutrition animé par Laureline **LE BERRIGAUD**, Diététicienne-Nutritionniste. Ce mois-ci elle propose un atelier cuisine avec la préparation de deux recettes « *healthy* » et gourmandes : des pancakes à la banane et de la mousse au chocolat.

### RENDEZ-VOUS

*Atelier nutrition*

- Mercredi 13 janvier à 20h aux PARASOLS

## Atelier Sophrologie

Comme chaque mois, un jeudi... rendez-vous aux PARASOLS pour un atelier de sophrologie avec **Myriël Rigaud**, sophrologue. Thème de ce mois : « *Les effets du son sur notre corps* »

Il sera question de fréquences vibratoires.

- Rendez-vous aux PARASOLS le jeudi 14 janvier à 14h30

### RENDEZ-VOUS

*Atelier sophrologie*

- Jeudi 14 janvier à 14h30 aux PARASOLS



## Open Mic

Et l'on reprend les bonnes habitudes !

Vous êtes chanteurs, musiciens et vous souhaitez vous produire en public : les PARASOLS vous accueillent pour le premier « Open Mic » de la saison, durant lequel les micros sont ouverts à tous les musiciens. Rendez-vous le vendredi 15 janvier à 21h

### RENDEZ-VOUS

- Vendredi 15 janvier à 21h
  - Entrée libre
  - Réservation obligatoire pour les participants et le public
- renseignements au 01.46.86.64.84 ou par mail [maisonpourtous@lesparasols-rungis.fr](mailto:maisonpourtous@lesparasols-rungis.fr)

## Conférence d'Histoire de l'Art avec Raphaël Fonfroide De Lafon

« **Bande-dessinée et science-fiction** »

La bande-dessinée a parfois été qualifiée de fiction non-littéraire. De son côté, la science-fiction a souvent été décrite comme une paralittérature. Réunissons-les pour en analyser les forces et les faiblesses, et mettre en relief la puissance de la BD de SF pour interroger notre monde actuel.

### RENDEZ-VOUS

- Mercredi 27 janvier à 19h • Les Parasols

## INFOS

En raison des dernières mesures gouvernementales, le Théâtre reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Nous annonçons ici les spectacles prévus après le 7 janvier, sous réserve d'un prolongement éventuel de la fermeture. Le Théâtre s'organise pour adapter les horaires au couvre-feu et vous invite à vous rendre sur son site pour les retrouver. Merci de votre compréhension.

## Un spectacle pour s'évader !



Cinq personnages vivent heureux dans un lieu reculé, quelque part en Europe, en retrait mais pas hors du monde. Nouveau venu, Andréas va appréhender petit à petit ce nouvel endroit, ainsi que ceux qui y vivent. Le spectateur découvre avec lui un « foyer d'imagination », un poste d'où observer le réel, un espace où l'utopie devient possible. Formidablement interprété par une bande de comédiens qui semblent évoluer en apesanteur, ce spectacle est un merveilleux antidote à l'agitation du monde. Un moment jubilatoire et radical, à l'humour irrésistible.

### RENDEZ-VOUS

*Des caravelles et des batailles*

- Le jeudi 14 janvier • Théâtre / 1h40 • Tarifs de 5 à 18 € • © Hélène Legrand

## Un spectacle sur l'écologie pour réfléchir ensemble

Comédie satirique, ce spectacle a été imaginé en pleine pandémie du coronavirus. Les acteurs-auteurs mettent en parallèle les méfaits de l'homme sur la planète et ceux d'une domination patriarcale, après avoir constaté qu'ils reposent sur une même logique de puissance et de rentabilité. Reliant l'intime et le politique, fiction et enquête sur le terrain, ils font entrer en jeu un réalisateur misogyne, un flot de larmes face à la crise environnementale, et pourquoi pas la transmutation d'un personnage en ours blanc vagabond !

**Rencontre à l'issue du spectacle : Capitalisme vs éco-féminisme**, en présence des artistes et de Myriam Bahafou, militante écoféministe et doctorante en philosophie

### RENDEZ-VOUS

*Encore plus, partout, tout le temps*

- Le samedi 23 janvier • Théâtre / L'Avantage du doute / 1h50
- Tarifs de 5 à 18 € • © Olivier Marty

## Le Théâtre vous propose deux ateliers

En lien avec le spectacle *Encore plus, partout, tout le temps*, le Théâtre de Rungis vous propose un **atelier zéro déchet** pour apprendre à confectionner vous-mêmes vos propres produits (lessive, déodorant, tawashi...). Venez vous initier à cette pratique, saine et éco-responsable.

En liant avec l'exposition *Plis, déplis et replis*, le plasticien Alexis Mérat vous emmène dans son univers autour d'un **atelier de pliage et « froissage » de papiers**. Pliez, froissez, modelez et déchirez le papier afin de créer ensemble des formes imaginaires.

### RENDEZ-VOUS

*Atelier zéro déchet*

- Samedi 23 janvier au Théâtre • Tarif : 10 €

*Atelier pliage et froissage*

- Vendredi 29 janvier et le samedi 30 janvier de 10h à 13h et de 14h à 16h au Théâtre.

## Par le bout du nez



Les auteurs du *Prénom* nous offrent une comédie pétillante avec deux acteurs remarquables : François Berléand et François-Xavier Demaison. À quelques heures de son discours d'investiture, le nouveau président de la République souffre d'une absurde démanéaison nasale. Incapable de prendre la parole en public sans se ridiculiser, il est obligé de consulter un psy pour une thérapie de choc. **François Berléand et François-Xavier Demaison, en très grande forme, nous offrent un face à face hilarant.**

### RENDEZ-VOUS

*Par le bout du nez*

- Le jeudi 28 janvier
- Théâtre / Spectacle exceptionnel / 1h30
- Tarifs de 14 à 27 €
- © Fabienne Rappeneau

## Une exposition pour rêver

Alexis Mérat et Domitille Martin vous invitent à explorer les plis, froissements et circonvolutions de leurs créations de papier. C'est un appel à venir se réfugier ou s'évader, au sein du théâtre, dans une migration des univers, entre réel et imaginaire.

### RENDEZ-VOUS

*Plis, déplis, replis*

- Jusqu'au 12 février • Entrée libre du lundi au vendredi de 14h à la fin de la dernière activité et les soirs de spectacle.

INFOS

La circulation du virus demeure très forte sur l'ensemble du territoire. Dans ces conditions, la réouverture des bibliothèques au 28 novembre 2020 s'inscrit dans le cadre d'une **adaptation du confinement actuel, et non d'un déconfinement**. S'imposent donc des mesures sanitaires plus strictes que celles observées par les bibliothèques lors de leur précédente réouverture. **Dans ce cadre, les animations sont temporairement et jusqu'à nouvel ordre suspendues.**

## Rungis au XX<sup>e</sup> siècle

Le XX<sup>e</sup> siècle « c'était hier ! », disent les « anciens », tandis que les plus jeunes évoquent un temps révolu, celui du « siècle dernier »... Mais tous écoutent avec une réelle curiosité, les conférences préparées par Serge Ménager, (né à Rungis et aujourd'hui président de la S.H.A.R : Société Historique et Archéologique de Rungis) lorsqu'il propose un « regard en arrière » pour percevoir les changements intrinsèques de notre petite ville de Rungis. Comment, en à peine cent ans, notre village (alors peuplé de moins de 300 âmes) était-il devenu la Ville connue à l'international par son plus gros marché de frais au monde ? Serge Ménager raconte avec passion ces métamorphoses en plongeant parfois dans les racines plus anciennes. Chacune de ses conférences passionne aussi bien les Rungissois de toujours que les nouveaux arrivants ; les premiers n'hésitant pas à étayer ses propos, d'anecdotes vécues, qui enthousiasment les seconds. On ne se lasse pas de l'écouter. Aussi si vous avez manqué les premières conférences, notez dès à présent la prochaine qui aura lieu le **samedi 3 avril 2021**. D'ici à là, on espère bien être débarrassés de ce vilain virus !

Renseignements La Méridienne ☎ 01.79.61.61.61 ✉ par mail à la SHAR : sha-rungis.free.fr

## Les « Top » de la Méridienne

Que ce soit pour vous, vos enfants ou petits-enfants, que vous soyez littérature, bandes dessinées, musique ou cinéma, vous y trouverez ce qui a touché, fait rire ou ému l'équipe de la médiathèque. Par exemple, le Top 10 des auteurs de « *feel good books* », le Top 15 des sagas familiales, le Top 10 des comédies d'horreur, le Top 15 des films politiques, Top 10 des chansons pour enfants, le Top 15 des voix féériques, le Top 20 des albums les plus drôles, et bien d'autres encore !

**Pour les découvrir, rendez-vous sur le portail de la médiathèque**

📄 <https://mediatheque.rungis.fr>

**Mais aussi en vous abonnant à notre page Facebook sur laquelle est publié un Top par semaine !**

📄 <https://www.facebook.com/mediatheque.rungis>

**Vous y trouverez peut-être de quoi éveiller votre curiosité ou étancher votre soif de culture ! N'hésitez pas à réserver ces documents s'ils sont empruntés par d'autres usagers.**

## Qu'est-ce que la rouille ?

### Rencontre-échange pour les scientifiques en herbe

🔴 **Sous réserve de la confirmation du déconfinement au 20 janvier 2021**

Valérie L'Hostis est ingénieure-chercheuse au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, où elle développe les connaissances et les technologies pour comprendre, prédire, et limiter les phénomènes de corrosion dans des environnements industriels ou naturels. Parallèlement à des publications scientifiques et techniques, elle est co-auteur avec Damien Féron de l'ouvrage de vulgarisation « *Pourquoi faut-il toujours repeindre la Tour Eiffel ? : une histoire de rouille* ».

Durant cette rencontre sous forme de dialogue avec Anne Bourdaud, bibliothécaire à la Méridienne, Valérie L'Hostis propose de nous expliquer, de façon ludique et interactive, pourquoi le fer rouille et comment on fait pour le protéger.

RENDEZ-VOUS

*Qu'est-ce que la rouille ?*

• Samedi 23 janvier, à 15h30 • Public familial • Réservation indispensable au 01.79.61.61.61



## Les cuivres en piste avec le « Quintette de cuivres pentatonique »



Voici un concert original ! Un spectacle musical spécialement écrit pour le Quintette de cuivres pentatonique (que l'on a déjà rencontré l'an dernier) qui s'écoute et se regarde comme si l'on était au cirque. Sur une musique de Maurice Bardin, le comédien Xavier Vilsek a écrit les textes qu'il jouera avec Carmen Brown, tous deux faisant office de « Monsieur et Madame Loyal ». Le quintette est central, entraînant le spectateur sous un grand chapiteau... Grâce à l'interaction de la musique et des textes, le public déguste les prestations du magicien, des clowns, des éléphants, des chevaux et même de la trapéziste ! Ça sonne, ça vibre de partout ! On rit et on s'émeut.

Un concert qui fait du bien. Pour tous les publics ; il sera proposé en avant-première aux écoles élémentaires, avant la soirée du 21 janvier.

### RENDEZ-VOUS

*Les cuivres en piste avec le « Quintette de cuivres pentatonique »*

- Jeudi 21 janvier 2021. L'horaire du spectacle sera adapté (19h00 ?) en fonction des directives gouvernementales et de l'instauration d'un couvre-feu.

Renseignements au 01 45 12 80 87 • Grange Sainte-Geneviève

- Xavier Vilsek et Carmen Brown (comédiens), Thierry Kartagener et Olivier Manchon (trompettes), Joël Jody (cor d'harmonie), Clément Roger (Saxhorn) et Vicente Luna (tuba)
- Xavier Vilsek, textes - Joël Jody, réalisation
- Entrée libre sur réservation au 01.45.12.80.87

## Fabric' à sons

Quatre séances de lutherie instrumentale, À l'une, à l'autre... aux quatre, Fabriquons, sonnons, composons, Osons l'expérimentation. Avec un parent ou deux, Pour jouer, pourquoi pas ? aux séances d'« Écoute écoute », Rendez-vous au Conservatoire.



### RENDEZ-VOUS

*Fabric' à sons*

- Samedi 23 janvier, 11h
- Le Conservatoire - Grand salon de musique
- Nathalie Soulié, réalisation
- Enfants de 3 à 8 ans
- Entrée libre sur réservation obligatoire au 01.45.12.80.87

Le Maire,  
le Conseil municipal,  
le personnel de la Ville  
vous souhaitent de



**Joyeuses Fêtes**



Hôtel de ville 5 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis  
Tél. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)



- Ordures ménagères ■ Déchets recyclables ■ Verres
- Déchets toxiques ■ Encombrants ■ Déchets verts ■ Collecte des sapins

## BOURG ANCIEN

## Décembre

## LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## BOURG ANCIEN

## Janvier

## LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam
				1	2
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	31

## PERMANENCE DES ÉLUS

### VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Jean-Jacques **BRIDEY**, député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.

► **Contactez-le par** ✉ [jjbridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jjbridey@assemblee-nationale.fr)

Patricia **KORCHEF-LAMBERT** et Nicolas **TRYZNA**, conseillers départementaux reçoivent en mairie de Rungis.

► **Sur rdv** ☎ [01.45.12.80.29](tel:01.45.12.80.29)

## CONSEIL MUNICIPAL

« Désormais tous les conseils sont filmés et visibles en live ou en replay sur la chaîne YouTube de la Ville de Rungis »

# Rungis

Du 18 Déc. 2020 au 29 janv. 2021  
Pratique [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)

**A tout le personnel soignant,  
tous les agents de la Ville et  
toutes les personnes mobilisées à  
combattre la crise de la COVID-19**

# Merci !

Le Maire et la municipalité



RUNGIS

Hôtel de ville 5 rue Sainte-Genève 94130 Rungis  
TEL : 01 45 12 80 00 - FAX : 01 46 87 28 94 - [www.rungis.fr](http://www.rungis.fr)

MARDI 5 JANVIER, 20H30 **COMPLET**

► **Grange Sainte-Geneviève**  
**Nathanaël Gouin et**  
**Guillaume Chilleme**  
Piano - violon / 1h40  
*Beethoven, Szymanowski, Bartók*

MERCREDI 13 JANVIER, 20H

► **Les Parasols**  
**Atelier animé par**  
**Laureline LE BERRIGAUD,**  
Diététicienne-Nutritionniste  
Thème du mois : « *Atelier cuisine* »

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS  
AU 01.46.86.64.84  
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

JEUDI 14 JANVIER, 14H30

► **Les Parasols**  
**Atelier Sophrologie**  
**avec Myriel Rigaud,**  
Sophrologue  
Thème du mois : « *Les effets du son sur notre corps* »

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS  
AU 01.46.86.64.84  
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

JEUDI 14 JANVIER

► **Le Théâtre de Rungis**  
**Des caravelles**  
**et des batailles**  
Théâtre / 1h40

TARIFS DE 5 À 18 €

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS  
AU 01.45.60.79.05

VENDREDI 15 JANVIER, 21H

► **Les Parasols**  
**Open Mic**

ENTRÉE LIBRE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS ET LE PUBLIC  
RENSEIGNEMENTS AU 01.46.86.64.84  
OU PAR MAIL :  
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

JEUDI 21 JANVIER, 20H30

► **Grange Sainte-Geneviève**  
**Concert, Quintette de**  
**civres pentatonique**  
**« Les Cuivres en piste »**

*Xavier Vilsek et Carmen Brown (comédiens),  
Thierry Kartagener et Olivier Manchon  
(trompettes, cornet, bugle), Joël Jody (cor  
d'harmonie), Clément Roger (Saxhorn) et  
Vicente Luna (tuba)*  
*Xavier Vilsek, textes - Joël Jody, réalisation*

ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION  
AU 01.45.12.80.87

L'HORAIRE DU SPECTACLE SERA ADAPTÉ (19H) EN  
FONCTION DES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES  
ET DE L'INSTAURATION D'UN COUVRE-FEU.  
RENSEIGNEMENTS AU 01.45.12.80.87

SAMEDI 23 JANVIER, 15H30

► **La Méridienne**  
**Rencontre-échange**

PUBLIC FAMILIAL

RÉSERVATION AU 01.79.61.61.61

SAMEDI 23 JANVIER, 11H

► **Le Conservatoire**  
**Grand salon de musique**  
**Fabric' à sons**  
Nathalie Soulié, réalisation

DE 3 À 6 ANS

ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION  
AU 01.45.12.80.87

LUNDI 25 JANVIER, 19H

► **Grange Sainte-Geneviève**  
**Audition de la classe**  
**de piano**  
Clotilde Proust, professeur

MARDI 26 JANVIER, 12H30

► **Le Bar du Théâtre**  
**Un Midi hip-hop**

*Un Midi au théâtre / Conférence dansée /  
40 min*

TARIF UNIQUE 9,50 €

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS  
AU 01.45.60.79.05

JEUDI 28 JANVIER

► **Le Théâtre de Rungis**  
**Par le bout du nez**  
*Théâtre / Spectacle exceptionnel / 1h30*

TARIFS DE 14 À 27 €

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS  
AU 01.45.60.79.05

MERCREDI 27 JANVIER, 19H

► **Les Parasols**  
**Conférence d'Histoire**  
**de l'Art avec Raphaël**  
**Fonfroide De Lafon :**  
« *Bande-dessinée et  
science-fiction* »

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS  
AU 01.46.86.64.84  
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

JEUDI 28 JANVIER, 19H

► **Grange Sainte-Geneviève**  
**Kiosque « Les élèves »**

SUR LE SITE JUSQU'AU 12 FÉV.

► **Le Théâtre de Rungis**  
**Plis, déplis, replis**  
*Exposition*

ENTRÉE LIBRE DU LUNDI AU  
VENDREDI DE 14H À LA FIN DE LA  
DERNIÈRE ACTIVITÉ ET LES SOIRS DE  
SPECTACLE.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS  
AU 01.45.60.79.05

LUNDI 01 FÉVRIER, 19H

► **Grange Sainte-Geneviève**  
**Audition de la classe**  
**de violoncelle**  
« *La musique latine* »

LUNDI 01 FÉVRIER, 19H

► **Grange Sainte-Geneviève**  
**Audition de la classe**  
**de violoncelle**  
« *La musique latine* »  
Isabelle Ruault, professeur

## PHARMACIES DE GARDE



www.ars.iledefrance.sante.fr

Dimanche 20 décembre  
**VALLÉE AUX RENARDS**

209 avenue Flouquet  
94240 L'HAY-LES-ROSES  
Tél. : 01 49 73 87 36

Vendredi 1<sup>er</sup> janvier  
**GIRARDOT**

1 rue François SAUTET  
94550 CHEVILLY-LARUE  
Tél. : 01 46 86 64 49

Dimanche 17 janvier  
**ROSERAIE**

5 avenue du Général De Gaulle  
94550 CHEVILLY-LARUE  
Tél. : 01 45 47 99 88

Dimanche 24 janvier  
**CERISAIE**

Ccial La Cerisaie  
5 allée des Fleurs  
94260 FRESNES  
Tél. : 01 42 37 66 50

Dimanche 31 janvier  
**LERNOULD**

13 rue de l'Abreuvoir  
94150 RUNGIS  
Tél. : 01 46 86 29 03

Vendredi 25 décembre  
**CERISAIE**

Ccial La Cerisaie  
5 allée des Fleurs  
94260 FRESNES  
Tél. : 01 42 37 66 50

Dimanche 3 janvier  
**TUILERIE**

34 avenue de la Division LECLERC  
94260 FRESNES  
Tél. : 01 42 37 22 93

Dimanche 27 décembre  
**DECHAMPS**

Ccial de la Croix du Sud  
94550 CHEVILLY-LARUE  
Tél. : 01 45 47 80 05

Dimanche 10 janvier  
**ROSES**

129 rue de Bicêtre  
94240 L'HAY-LES-ROSES  
Tél. : 01 45 60 49 34

## ÉTAT CIVIL



### Naissances

10/11/2020 - **AKE Eden** - Le Kremlin-Bicêtre (94)  
18/11/2020 - **SERGENYUK Leya** - Paris (13<sup>ème</sup>)

### Décès

01/11/2020 - **CONSTANTIN Bernard** - Le Kremlin-Bicêtre (94)  
02/11/2020 - **RODRIGUES PEREIRA Antonio** - Villejuif (94)  
16/11/2020 - **MORGANT Jean** - Saint-Quay-Portrieux (22)  
25/11/2020 - **PUMO veuve NAPPI Micheline** - Rungis (94)

### Mariage

07/11/2020 - **Anne-Laure VILLEMAGNE et Nicolas CUIGNET** - Rungis (94)

